

3<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration,  
mardi le 25 mars 2025, 19 h

au Centre communautaire Claude-Allard,  
3200, avenue d'Amours, salle RC-19  
et en virtuel (Zoom)

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M <sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron	Trésorière (en ligne)
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Administratrice
M <sup>me</sup> Chaymae Yousfi	Administratrice (en ligne)
M. Luc Pesant	Administrateur
M. Kévin Breault	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
--------------------------------	--

**Participation citoyenne :** Six citoyen.ne sont présent.e.s en salle

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Jean-François Ross demande l'ajout du sujet «Séance d'information du RTC» au point *Suivi des dossiers*.

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 25 février 2025	19 h 03
4. Questions et commentaires du public (1 <sup>ère</sup> période)	19 h 05
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 35
• Rapport annuel, états financiers	
• Dépliant	
7. Questions et commentaires du public (2 <sup>e</sup> période)	19 h 45
8. Fonctionnement	20 h 00
• Trésorerie	
• Correspondance	
• Discussion	
9. Divers	20 h 10
10. Levée de l'assemblée	20 h 20

## **RÉSOLUTION CQP-25-CA-11**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 25 FÉVRIER 2025**

Comme le procès-verbal n'a pu être lu par les membres avant la séance, ce point est reporté à la prochaine assemblée ordinaire.

### **4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)**

Une citoyenne, de son nom d'artiste MaEV Martel, explique à l'assemblée qu'elle travaille en art engagé, notamment en réalisant des œuvres en milieu boisé et des activités familiales en lien avec les milieux naturels et leur appréciation par la communauté.

Elle vient parler aujourd'hui d'une proposition, dans le cadre de l'appel de dossiers «Initiatives en faveur de la biodiversité» de la Ville, afin de mobiliser la population en faveur de la protection de la biodiversité et de sa cohabitation avec les citoyens. Son projet consiste en 4 jardins d'habitats pour pollinisateurs, papillons et oiseaux sur des terrains municipaux. Les organismes du Plateau *Ressource Espaces Famille*, *Le jardin du vivre ensemble* et *la Maison des grands-parents* ont déjà offert leur appui. L'artiste est également mandatée par la Fondation David Suzuki, pour le [programme L'effet papillon](#).

Elle s'est adressée aux différents Conseils de quartier de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, tels que Saint-Louis, Cap-Rouge et Pointe-de-Sainte-Foy et vient ce soir donner l'opportunité au Conseil d'étudier cette proposition.

M. Nicolas Gagnon demande s'il est possible de voir la structure dudit jardin afin d'avoir un œil éclairé pour donner son appui. M. Dave Gagnon Pelletier souligne que la date limite de soumission est le 31 mars et qu'un expert doit accompagner chaque projet. Les membres discutent de la structure du projet et de ce que ça implique pour les Conseils et la Ville et se montrent enthousiastes par rapport au projet.

Il faut d'abord nommer un porteur.euse de dossier, puis de décider du montant que le Conseil allouera.

#### **RÉSOLUTION CQP-25-CA-12**

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M. Kévin Breault, il est résolu de désigner M. Nicolas Gagnon, M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu et M. Luc Pesant à titre de répondants auprès de la Ville.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **RÉSOLUTION CQP-25-CA-13**

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M. Kévin Breault, il est résolu d'appuyer le projet de jardin d'habitats de M<sup>me</sup> MaEV Martel dans le cadre du projet «Initiatives en faveur de la biodiversité» jusqu'à concurrence d'un budget de 4000\$.

*Adoptée à l'unanimité*

## 5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M. David Weiser revient d'une mission économique à San Antonio, aux États-Unis, qui s'est avérée bénéfique pour les entrepreneurs québécois qui y sont allés, malgré le contexte politique particulier. Des dirigeants de l'endroit ont d'ailleurs rappelé la valeur de la souveraineté du Canada.

M. Luc Pesant se demande ce qui se passe avec les travaux dans le bas de la rue de la Suète. M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, qui réside dans ce secteur, explique qu'il y a eu un bris d'aqueduc à la hauteur de la rue du Finistère.

## 6. SUIVI DES DOSSIERS

### 6.1 Rapport annuel, états financiers

M. Dave Gagnon Pelletier présente, avec un support visuel, la dernière version du rapport annuel qui sera adopté lors de l'AGA.

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron fait part d'une correction aux états financiers, qui sont présentés à l'écran. L'excédent des produits par rapport aux charges était plutôt de - 3509,17\$ et le montant du total de l'actif de 2024 est plutôt de de 1034,25\$.

### **RÉSOLUTION CQP-25-CA-14**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu d'entériner les états financiers 2024 modifiés tels que présentés en date du 25 mars 2025.

*Adoptée à l'unanimité*

### 6.2 Dépliant

M. Dave Gagnon-Pelletier partage, à l'aide d'un support visuel, le dépliant qui sera remis aux citoyens pour les inciter à venir assister à l'assemblée générale du 22 avril.

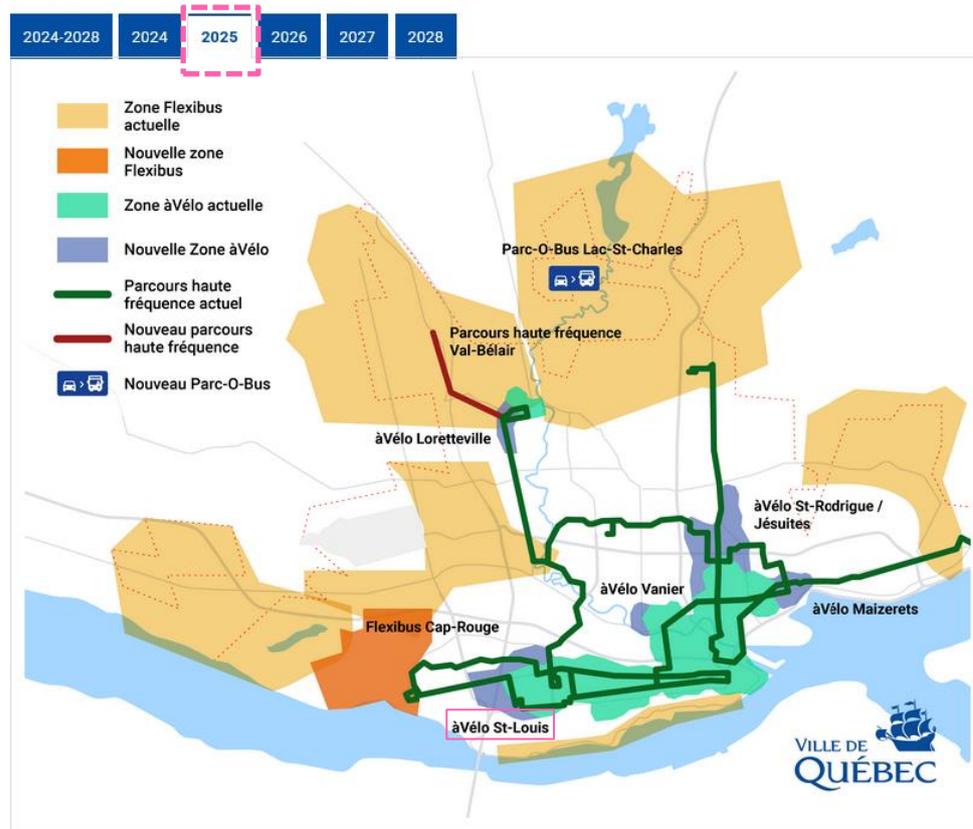
Il partage aux membres [la page des élections pour les Conseils de quartier de la Ville](#) pour présenter le nombre de [postes à pourvoir](#) cette année et comment présenter sa candidature.

### 6.3 Séance d'information du RTC

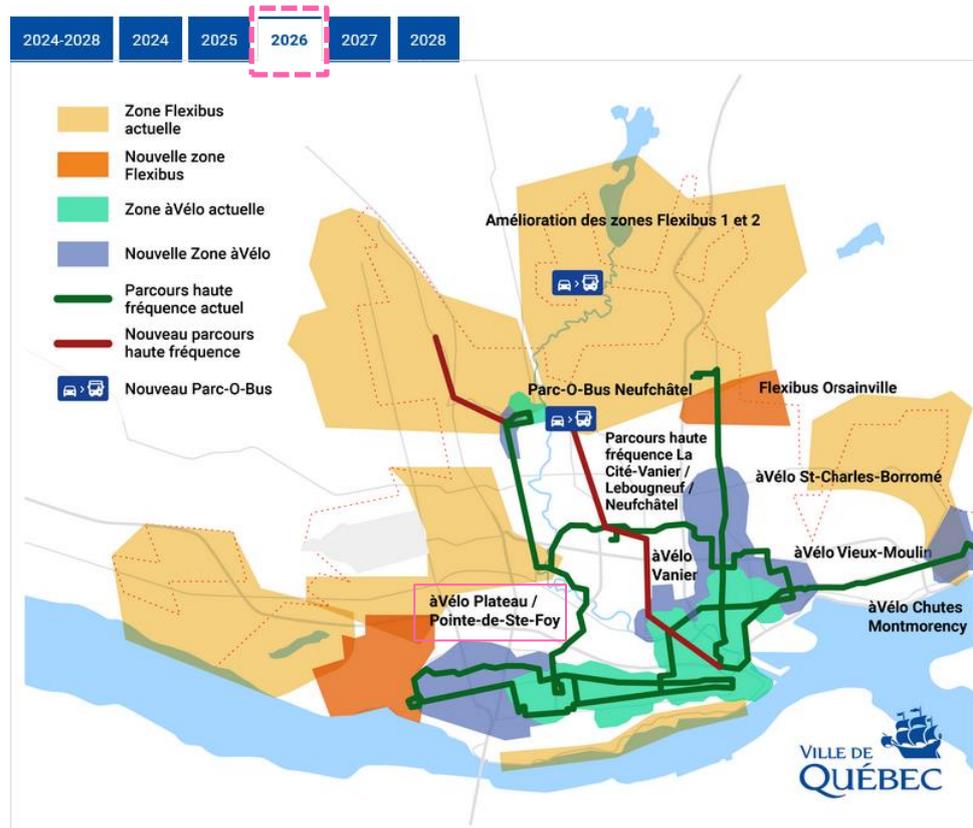
M. Jean-François Ross a assisté à la rencontre sur le [déploiement des ajouts de services](#) et résume aux membres les nouveautés qui s'ajouteront cette année, notamment pour les parcours express et les FlexiBus. Les équipes du RTC viendront expliquer aux Conseils de quartier le détail des modifications.

Maude qui a également assisté à la séance mentionne que le service à Vélo devrait se déployer dans le quartier Saint-Louis à partir de l'été 2025 et Plateau à partir de 2026.

## Déploiement 2025-2028



## Déploiement 2025-2028



#### 6.4 Bruit autoroutier

M. Nicolas Gagnon a discuté avec les représentants des Conseils de quartier Saint-Louis et Pointe-de-Sainte-Foy quant au dossier du bruit autoroutier.

Il propose d'adopter une résolution pour faire bouger les paliers de gouvernement supérieurs.

#### **RÉSOLUTION CQP-25-CA-15**

Sur proposition de M. Nicolas Gagnon, appuyée par M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu, il est proposé par le Conseil du Plateau, conjointement avec les Conseils de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy et de Saint-Louis, d'écrire au MTMD et autres instances concernées et de contacter M. Pascal Paradis, député provincial, pour signifier nos préoccupations concernant le bruit des autoroutes Duplessis et Henri-IV et leurs impacts pour nos quartiers.

*Adoptée à l'unanimité*

La lettre envoyée au Ministère se trouve en annexe du présent procès-verbal.

### **7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2<sup>e</sup> PÉRIODE)**

Il n'y a pas d'intervention.

### **8. FONCTIONNEMENT**

#### 8.1 Trésorerie

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron mentionne que le solde du compte est de 2 245,54 \$.

#### **RÉSOLUTION CQP-25-CA-16**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu de verser 135\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

#### 8.2 Correspondance et information

Il n'y a pas d'intervention.

#### 8.3 Discussion

M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu mentionne que le projet de *Balade à vélo* va bon train. Elle rappelle que les gens doivent s'inscrire pour permettre au SPVQ de prévoir le nombre d'effectifs pour la sécurité. M. Kévin Breault partagera les détails de l'événement sur la page Facebook.

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron transmet l'invitation pour l'activité de voisins du quartier qui consiste en un grand ramassage de printemps (collecte des déchets dans le quartier) du 25 au 27 avril.

Elle mentionne également que l'Exposition du Cercle des fermières de Sainte-Foy se tiendra les 12-13 avril prochains au Centre communautaire Claude-Allard. Il y aura également un bazar de matériel d'artisanat le 13 avril.

## **9. DIVERS**

Il n'y a pas d'intervention.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 20 h 20.

La prochaine rencontre sera l'AGA le 22 avril 2025.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

\_\_\_\_\_  
M. Nicolas Gagnon, président

\_\_\_\_\_  
M. Carol Létourneau, secrétaire

Ministère des Transports et de la Mobilité durable  
Direction générale de la Capitale-Nationale  
Bureau de la Direction générale de la Capitale-Nationale  
475, boul. de l'Atrium, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1H 7H9

**Objet : Préoccupations concernant l'impact sonore des projets du MTMD à la tête des ponts**

Les Conseils de quartier de Saint-Louis et du Plateau ont obtenu, via une demande d'accès à l'information, l'étude « Étude d'impact sonore - Projet de reconstruction et aménagement des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec » produit en juin 2024 par Englobe<sup>1</sup> pour le compte du ministère des Transports et de la Mobilité durable (ci-après MTMD).

À la lecture de ce rapport, il s'avère que les travaux prévus auront un impact sonore pour les personnes qui résident de part et d'autre des autoroutes Duplessis et Henri IV. Les Conseils de quartier de Saint-Louis et du Plateau sont préoccupés par ces impacts sonores pour les citoyennes et citoyens qu'ils représentent, en regard des éléments suivants :

**Éléments généraux :**

Selon l'INSPQ<sup>2</sup>, le bruit autoroutier est un enjeu de santé publique lorsque le climat sonore dépasse 55 dBA  $L_{den}$ , dont une incidence scientifiquement démontrée sur les perturbations du sommeil et l'augmentation de maladies cardiovasculaires incluant l'hypertension artérielle et l'infarctus du myocarde.

Les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (décembre 2024)<sup>3</sup> intègrent d'ailleurs ce nouveau critère de 55 dBA  $L_{den}$ . Notons que ce critère est plus exigeant que l'ancien critère du MTMD de 55 dBA  $L_{eq,24 h}$  puisque pondéré pour le soir et la nuit.

Le niveau sonore dépasse déjà 55 dBA  $L_{eq,24 h}$  pour plusieurs secteurs résidentiels le long des autoroutes Henri-IV et Duplessis. Le projet à la tête des ponts augmentera encore le niveau sonore de 1 à 3 dBA pour 120 habitations à l'ouest des autoroutes Duplessis et Henri-IV (réf. : Tableau 9, Secteur A, page 24 de l'étude).

---

<sup>1</sup> Numéro de référence client : CED N° : 7105-16-AE01

<sup>2</sup> [Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental : pour des environnements sonores sains](#), INSPQ (2015)

<sup>3</sup> [Cadre normatif pour atténuer les nuisances et réduire les risques d'origine anthropique relatifs au transport routier, ferroviaire et aérien ainsi qu'aux sources fixes de bruit](#), Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2024)

## Éléments spécifiques :

### 1) Secteur de l'avenue Beaupré :

Étant donné le niveau sonore actuel et projeté pour ce quartier, l'étude propose trois scénarios d'écran sonore afin d'y diminuer le bruit. Le scénario 1 proposé serait bénéfique pour l'ensemble du quartier, puisqu'il permettrait de diminuer le niveau sonore de 1 à 12 dB pour 113 habitations (tableau 27, page 48) comparativement à 105 et 72 habitations pour les autres scénarios. L'investissement requis pour mettre en place cet écran sonore est minime par rapport à l'ensemble des investissements réalisés par le MTMD sur les autoroutes Duplessis et Henri-IV ces dernières années.

Considérant l'importance de prendre en compte les enjeux de santé publique et considérant les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire, **nous sommes d'avis que le MTMD devrait mettre en place l'écran sonore qui sera le plus bénéfique pour les personnes qui résident sur l'avenue Beaupré et dans le quartier à l'ouest de cette rue.**

### 2) Pavage prévu pour l'autoroute Henri-IV entre le chemin Saint-Louis et la limite nord du projet

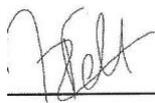
Le MTMD envisage d'utiliser des dalles de béton de ciment avec rainurage longitudinal comme pavage des chaussées de l'autoroute Henri-IV entre le chemin Saint-Louis et la limite nord du projet (voir carte en annexe).

Selon l'étude susmentionnée, ce type de pavage génèrerait une augmentation supplémentaire du bruit de l'ordre de 2 dBA en plus de produire un bruit plus aigu (donc plus déplaisant) que celui de l'asphalte, utilisée depuis des décennies. Cet impact sonore s'ajouterait à une situation déjà problématique où le niveau sonore dépasse déjà 65 dBA Leq, 24 h pour des résidences de l'avenue Beaupré et 70 dBA en façade d'immeubles résidentiels le long de l'autoroute Henri-IV. Ce choix nous semble donc particulièrement inquiétant et questionnable.

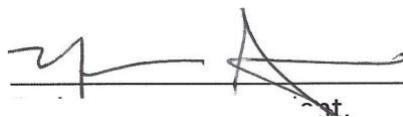
Les Conseils de quartier de Saint-Louis et du Plateau s'adressent par la présente au MTMD pour obtenir des confirmations concernant ses intentions, et espèrent être rassurés au sujet des mesures qui seront prises pour la santé et la qualité de vie des citoyens. Voici nos questions :

- Quel pavage le MTMD a-t-il finalement l'intention d'utiliser?
- Quelles mesures ont été retenues ou sont privilégiées par le MTMD pour diminuer l'impact du bruit autoroutier dans le secteur de l'avenue Beaupré?
- Le MTMD a-t-il l'intention de consulter, ou au moins informer, la population du secteur concernant l'impact des réaménagements des échangeurs sur le climat sonore et les solutions proposées?

- La Ville de Québec sera-t-elle consultée concernant le choix du pavage et des mesures de mitigation du bruit autoroutier dans ce secteur?



Marie-Hélène Felt, Présidente,  
Conseil de quartier de St-Louis  
1130, route de l'Eglise, Québec,  
GIV 4X6  
[ConseilQuartier.Saint-Louis@ville.quebec.gc.ca](mailto:ConseilQuartier.Saint-Louis@ville.quebec.gc.ca)



Nicolas Gagnon, Président  
Conseil de quartier du Plateau  
1130, route de l'Eglise, Québec,  
GIV 4X6

[ConseilQuartier.Plateau@ville.quebec.gc.ca](mailto:ConseilQuartier.Plateau@ville.quebec.gc.ca)

C. C.

Mme Genevieve Guilbeault, Vice-premiere ministre et ministre des Transports et de la Mobilite durable

M. Pascal Paradis, depute de Jean-Talon

Mme Anne Corriveau, conseillere municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

M. David Weiser, conseiller municipal, district du Plateau

*Les conseils de quartier de la Ville de Québec constituent des instances officielles de participation citoyenne, instaurées pour favoriser la concertation entre les résidents et les autorités municipales. Ces conseils sont composés de citoyens bénévoles désignés ou élus, chargés de représenter les intérêts de leur communauté. Leur mandat, encadré par la Politique de participation publique adoptée en 2021, inclut l'examen de projets d'aménagement, la formulation de recommandations sur des enjeux comme la mobilité ou la préservation de l'environnement, ainsi que la promotion d'initiatives locales.*



**Source :** *Étude d'impact sonore - Projet de reconstruction et aménagement des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec par Englobe Corp., 27 juin 2024, extrait de la Figure 1, page 3*